

**MESSAGE DE LA MINISTRE DU NUMERIQUE DANS LE
CADRE DU BASCULEMENT DU BENIN AU PLAN DE
NUMEROTATION A 10 CHIFFRES.**

Béninoises,

Bénois

Chers compatriotes,

Demain 30 novembre 2024, notre pays franchira une nouvelle étape dans le développement des services de communications électroniques, à travers le changement du plan de numérotation qui passera de huit à dix chiffres.

Cette évolution s'inscrit dans la vision de modernisation et de développement du numérique du Président Patrice Talon et fait suite à la décision du Gouvernement de la République d'adopter, en sa session du Conseil des Ministres du 06 mars 2024, un nouveau plan de numérotation à 10 chiffres.

En effet, l'émergence de nouveaux services offerts aux populations, l'introduction des objets et appareils connectés dans tous les secteurs de la vie sociale, l'éclosion des services de communications entre machines, accroissent les besoins en ressources en numérotation qui ne peuvent être satisfaits sans une adaptation du plan de numérotation à huit chiffres en vigueur depuis 2005.

Chers compatriotes,

Le nouveau plan de numérotation sera effectif le 30 novembre 2024 à 00H et toutes les structures compétentes ont œuvré depuis des mois pour l'atteinte de cet objectif.

A la veille de cette date qui marquera désormais l'histoire des communications électroniques dans notre pays, je voudrais vous rassurer que toutes les parties prenantes sont mobilisées pour une transition réussie.

Pour ce faire, les dispositions sont déjà prises par l'ARCEP BENIN et les opérateurs pour l'accompagnement des abonnés, à travers l'information et la sensibilisation, la mise à disposition d'applications gratuites de conversion automatique des répertoires téléphoniques des abonnés.

Par ailleurs, afin de permettre à tous les abonnés de s'adapter au changement d'habitude qu'induit l'entrée en vigueur du plan de numérotation à dix (10) chiffres, les dispositions sont également prises aux fins de la coexistence des numéros à huit (08) chiffres et 10 chiffres pendant une période transitoire d'un (01) mois, cependant je vous exhorte à mettre à jour vos répertoires dès maintenant.

Chers compatriotes,

Désormais, pour tous vos usages de numéros, il vous faudra **faire précéder le numéro habituel du préfixe 01**, quel que soit l'opérateur.

La migration au plan de numérotation à dix chiffres est une évolution importante qui requiert l'implication de tous.

Les services compétents de l'Etat sont instruits aux fins de l'accompagnement nécessaire pour toutes les facilités dans le cadre du processus de basculement. C'est pour cela que je vous invite à nous y engager avec confiance.

Vive le numérique au service du développement,

Vive le Bénin,

Je vous remercie.